

artemys

GROUPE

**Notre ADN au service
de vos défis IT**

**groupe Artemys &
Engagements RSE**



SOMMAIRE

PREAMBULE	4
PRINCIPES	4
Droits de l'Homme	5
Normes du travail	6
Environnement	7
Lutte contre la corruption	8
NOTRE CHARTE ÉTHIQUE	9
L'Économique : améliorer la compétitivité et la satisfaction de nos client·e·s	9
Le Social : Préserver la Santé et la Sécurité des personnes et des biens	10
L'Environnemental : Préserver la Nature	10
La Société civile & la Vie locale : Favoriser les traditions locales	10
ACTIONS MISES EN PLACE ET RESULTATS	11
Notre démarche RSE	11
Axe social	11
Axe sociétal	12
Axe environnemental	13



Période couverte : du 17/09/2022 au 31/07/2026

Déclaration de soutien continu du Directeur Général du groupe Artemys

Paris, le 29 juillet 2026.

“

Acteur français de référence dans les métiers de la transformation digitale, le **groupe Artemys** accompagne ses client·e·s dans leurs enjeux technologiques à travers des expertises reconnues en infrastructures, End-User Services, Modern Workplace, réseaux, cybersécurité, data et digital workplace.

Conscients de notre rôle et de notre responsabilité en tant qu'entreprise du numérique, nous sommes persuadés que la performance durable repose sur un équilibre entre création de valeur, respect de l'environnement, éthique des affaires et développement des femmes et des hommes qui font notre réussite. L'humain demeure ainsi au cœur de notre projet d'entreprise, de nos engagements et de notre stratégie de croissance.

Ces convictions constituent le socle de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Elles guident nos actions quotidiennes et nourrissent notre ambition de bâtir une croissance responsable, créatrice de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes, tout en contribuant à relever les défis sociaux et environnementaux de notre époque.

Dans cette perspective, le **groupe Artemys** réaffirme son soutien au Pacte Mondial des Nations Unies (United Nations Global Compact) et à ses dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

À travers cette Communication sur le Progrès (COP), nous présentons les actions menées, les résultats obtenus et les engagements que nous poursuivons afin d'intégrer ces principes au sein de notre culture, de notre gouvernance et de nos opérations. Cette démarche reflète notre volonté d'amélioration continue, de transparence et de dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Nous nous engageons également à partager régulièrement ces informations au travers de nos principaux canaux de communication afin de promouvoir nos avancées, de rendre compte de nos engagements et de contribuer, à notre échelle, à la construction d'un avenir plus durable, inclusif et

“

responsable.

Bien sincèrement,

Boris GUNTHER, Directeur Associé



Préambule

En septembre 2021, le **groupe Artemys** a rejoint le **Global Compact des Nations unies**, la plus importante initiative internationale en matière de responsabilité sociétale et de développement durable. Cette adhésion traduit la volonté du groupe d'inscrire durablement ses activités dans une démarche responsable, fondée sur les dix principes universels relatifs aux droits humains, aux conditions de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Dans le cadre de cet engagement, le **groupe Artemys** publie chaque année une **Communication sur le Progrès (COP)** présentant les actions mises en œuvre et les résultats obtenus au regard des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** définis par les Nations unies. Le présent rapport constitue ainsi la **quatrième édition** de cet exercice de transparence et de partage avec l'ensemble de nos parties prenantes.

À travers cette démarche, le **groupe Artemys** s'engage à **intégrer les principes du Global Compact au cœur de sa culture d'entreprise, de sa stratégie et de ses opérations**. Il œuvre également à **soutenir les Objectifs de Développement Durable** dans le cadre de ses activités et à **communiquer de manière transparente sur les progrès réalisés** en matière de responsabilité sociétale.

Portée dès son origine par les dirigeants fondateurs et soutenue au plus haut niveau de l'organisation, cette démarche reflète la volonté du **groupe Artemys** de concilier performance économique, responsabilité sociale, éthique des affaires et préservation de l'environnement. Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue visant à créer une valeur durable pour ses collaborateur·rice·s, ses client·e·s, ses partenaires et l'ensemble de son écosystème.

Principes



Conformément aux principes du **Pacte Mondial des Nations unies**, le **groupe Artemys** s'engage à respecter et promouvoir les droits humains dans l'ensemble de ses activités et à veiller à ne contribuer à aucune violation de ces droits.

Le groupe porte également une attention particulière au choix de ses collaborateur·rice·s, partenaires et fournisseurs, en privilégiant des acteurs partageant ses valeurs d'éthique, de responsabilité et de respect des personnes. À travers son écosystème, le **groupe Artemys** contribue ainsi à la diffusion des principes du Global Compact et au développement de pratiques responsables.



Droits de l'Homme

- **Principe 1** : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
- **Principe 2** : Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.

Le Pacte Global s'appuie sur la [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme](#).

Le [groupe Artemys](#) adhère pleinement aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et veille au respect des droits fondamentaux dans l'ensemble de ses activités. Il s'engage à appliquer les réglementations en vigueur et à collaborer avec des partenaires et fournisseurs partageant les mêmes exigences en matière d'éthique et de respect des personnes.

→ Depuis sa création en 1989, **aucune violation des droits de l'Homme n'a été signalée au sein du groupe.**

Le bien-être des collaborateur·rice·s constitue également une priorité. Le [groupe Artemys](#) met en œuvre de nombreuses actions visant à garantir des conditions de travail sûres et adaptées : accord télétravail, équipements ergonomiques, prévention des risques professionnels et psychosociaux, ainsi que dialogue social régulier.

Afin de mesurer et d'améliorer en continu la qualité de vie au travail, des enquêtes de satisfaction sont réalisées tout au long du parcours des collaborateur·rice·s et un Baromètre social vient d'être également mis en place. Les résultats obtenus témoignent d'un niveau globalement satisfaisant sur les principaux sujets évalués, notamment l'accompagnement, la communication, les processus internes et le management.

Le [groupe Artemys](#) accompagne ses collaborateur·rice·s tout au long de leur parcours professionnel en favorisant le développement de leurs compétences et leur évolution de carrière. Cette démarche s'appuie notamment sur des parcours de carrière structurés, des programmes de formations et de certifications tout au long de l'année, ainsi que sur l'organisation régulière de Tech Meet-ups et de webinaires techniques favorisant le partage d'expertise et la montée en compétences.

L'intégration des nouveaux collaborateur·rice·s fait également l'objet d'une attention particulière. Un parcours d'accueil dédié est mis en œuvre dès l'embauche afin de garantir les meilleures conditions d'arrivée au sein de l'entreprise. Celui-ci comprend notamment un accompagnement administratif et RH, la mise à disposition des équipements nécessaires, la remise d'un Welcome Pack, l'accès à un espace d'information dédié ainsi que l'organisation de moments d'échange et d'événements d'intégration.

Afin d'améliorer continuellement l'expérience collaborateur, des points de suivi sont réalisés tout au long de la période d'intégration pour recueillir les retours d'expérience et adapter les dispositifs mis en place. Cette démarche contribue à favoriser l'engagement, l'épanouissement professionnel et la fidélisation des talents.



Normes du travail

- **Principe 3** : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
- **Principe 4** : Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- **Principe 5** : Abolir effectivement le travail des enfants.
- **Principe 6** : Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le Pacte se réfère à la [Déclaration des principes et droits fondamentaux au travail \(1998\)](#) de l'Organisation internationale du Travail (OIT), avec laquelle une collaboration étroite s'est instaurée.

Le [groupe Artemys](#) s'attache à promouvoir un climat social fondé sur le respect, l'écoute et la transparence, afin de permettre à chacun·e d'évoluer dans un environnement de travail sain, inclusif et propice à son épanouissement. Le respect de la liberté d'expression, de pensée et d'opinion constitue un principe fondamental de sa culture d'entreprise.

La Direction entretient un dialogue régulier avec les collaborateur·rice·s à travers différents temps d'échange, événements internes, réunions d'information et moments de convivialité. Cette proximité favorise l'écoute des attentes, le partage d'informations relatives à la vie de l'entreprise et l'amélioration continue de l'expérience collaborateur.

Le [groupe Artemys](#) est également fortement engagé dans la prévention de toute forme de discrimination et veille à garantir l'égalité de traitement à chaque étape du parcours professionnel, qu'il s'agisse du recrutement, de la rémunération, des conditions de travail ou des perspectives d'évolution. Aucune discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'origine, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle ou les convictions personnelles n'est tolérée.

Cet engagement se traduit notamment par la promotion de la diversité et de la mixité au sein des équipes, ainsi que par la signature de la **Charte de la Diversité** en 2022. Le groupe favorise des recrutements basés exclusivement sur les compétences, l'expérience et le potentiel des candidat·e·s, au moyen de processus structurés intégrant des évaluations techniques et opérationnelles objectives. Les recruteurs et managers sont également sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de non-discrimination et d'inclusion.

Le [groupe Artemys](#) veille enfin à collaborer avec des partenaires et fournisseurs partageant ses valeurs éthiques et sociales. Il condamne toute forme de travail forcé et s'assure du respect des réglementations sociales applicables.

→ Depuis la création du groupe en 1989, aucune violation des droits humains ni aucun conflit ou signalement lié à une discrimination n'ont été recensés, témoignant de l'attention portée au respect des personnes et à la promotion d'un environnement de travail équitable et respectueux.



Environnement

- **Principe 7** : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
- **Principe 8** : Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
- **Principe 9** : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Le Pacte s'appuie sur certains principes de [La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992](#), tel le principe de précaution, et sur le chapitre 30 de l'Agenda 21 du Sommet de Rio qui précise le rôle des entreprises dans le développement durable.

Le [groupe Artemys](#) mène une politique active de sensibilisation aux enjeux environnementaux auprès de ses collaborateurs et de ses partenaires. Des actions de communication, des écogestes et des quiz RSE sont régulièrement déployés afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de consommation responsable, d'économies d'énergie, de gestion des déchets, de mobilité durable et d'utilisation raisonnée des ressources.

Cette démarche se traduit également par des actions concrètes au sein de l'entreprise, parmi lesquelles : le recyclage des déchets (papier, carton, cartouches d'encre), la réduction de la consommation de papier, la dématérialisation des documents administratifs, l'utilisation d'outils collaboratifs à distance pour limiter les déplacements, l'optimisation des consommations énergétiques, ainsi qu'une politique d'achats responsables privilégiant des fournitures et supports écoresponsables.

Le groupe poursuit également ses efforts pour réduire l'impact environnemental de son système d'information, notamment grâce à la virtualisation de ses infrastructures et à l'exploitation d'un bâtiment conçu selon les standards BBC (Bâtiment Basse Consommation) et HQE (Haute Qualité Environnementale). Par ailleurs, l'utilisation de produits chimiques est limitée au sein de ses locaux.

→ Ces engagements sont reconnus par plusieurs certifications, labels et adhésions structurantes. En 2024/2025, le [groupe Artemys](#) a obtenu le label Bronze EcoVadis Sustainability Rating avec un score de 61/100. Il est également engagé auprès de Planet Tech'Care, signataire de l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, adhérent à la Charte Numérique Responsable et Charte IA, à la communauté Les Entreprises s'engagent ainsi qu'à la Charte de la Diversité.

À travers ces actions, le [groupe Artemys](#) confirme sa volonté d'intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux au cœur de sa stratégie de développement et de contribuer activement à un modèle de croissance plus durable et responsable.



Lutte contre la corruption

- **Principe 10** : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Ce principe renvoie à La [Convention des Nations unies contre la corruption](#).

Bien que le [groupe Artemys](#) considère son exposition aux risques de corruption comme limitée au regard de son activité et de son périmètre d'intervention, il applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, qu'elle implique des acteurs publics ou privés.

Le groupe s'engage à conduire ses activités avec intégrité, transparence et responsabilité. Il condamne tout avantage indu, paiement illicite ou rémunération ne correspondant pas à un service réel, justifié et dûment enregistré dans ses comptes.

Cette exigence éthique s'étend à l'ensemble de ses relations avec ses client·e·s, fournisseurs, partenaires et concurrents. Les collaborateur·rice·s sont tenus d'adopter des comportements professionnels exemplaires, notamment en matière de confidentialité des informations, de prévention des conflits d'intérêts et de gestion des cadeaux et avantages.

Afin de garantir le respect de ces principes, les salarié·e·s sont encouragé·e·s à signaler toute situation susceptible de présenter un risque éthique ou de contrevenir aux règles de l'entreprise. Cette vigilance collective contribue à préserver la réputation, l'intégrité et la confiance qui fondent les relations du [groupe Artemys](#) avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Le [groupe Artemys](#) applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption, de trafic d'influence ou de paiement illicite, qu'il s'agisse d'acteurs publics ou privés. Aucun avantage, rémunération ou contrepartie ne peut être accordé ou accepté en dehors d'un cadre légal, transparent et justifié par une prestation réelle.

L'entreprise veille à ce que l'ensemble de ses collaborateur·rice·s respecte les plus hauts standards d'intégrité dans la conduite des affaires. Toute sollicitation, offre de pot-de-vin ou situation susceptible de constituer un manquement aux règles éthiques doit être rejetée et signalée sans délai aux services compétents de l'entreprise.

Le groupe porte également une attention particulière à la prévention des conflits d'intérêts et à l'encadrement des cadeaux, invitations et avantages. Seuls les gestes de courtoisie d'une valeur raisonnable, conformes aux usages et à la réglementation applicable, peuvent être envisagés dans un cadre professionnel transparent et après information de la hiérarchie.

Dans le cadre de ses relations avec les administrations, institutions publiques, client·e·s, fournisseurs et partenaires, le [groupe Artemys](#) agit avec impartialité, honnêteté et responsabilité. Les activités de représentation, de sponsoring ou de mécénat font l'objet d'un examen préalable afin de garantir leur cohérence avec les valeurs, les engagements et les activités du groupe.

Ces principes sont formalisés au sein de la **Charte Éthique**, remise à l'ensemble des collaborateur·rice·s. Un dispositif de signalement interne permet par ailleurs de remonter toute situation ou tout comportement contraire aux règles d'éthique et de lutte contre la corruption : admin_rh@artemys.com.

→ À travers ces engagements, le [groupe Artemys](#) réaffirme sa volonté de développer ses activités dans le respect des principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité qui fondent la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes.



Notre Charte Éthique

Depuis plus de 35 ans, le **groupe Artemys** fonde son développement sur des valeurs fortes qui guident ses actions, ses décisions et ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes. Au-delà de la qualité de ses prestations, le groupe promeut une culture d'entreprise fondée sur le sens du service, la confiance, la sincérité, la proximité, l'écoute, le respect et l'éthique.

Dans le cadre de sa démarche RSE, le groupe s'engage à agir de manière responsable envers ses client·e·s, ses collaborateur·rice·s, ses partenaires, la société civile et l'environnement. Cette ambition repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Respecter et satisfaire les client·e·s.
- Respecter nos collaborateur·rice·s et toutes les personnes.
- Respecter les autres parties prenantes.
- Respecter la Terre qui nous héberge et l'environnement.
- Respecter la vie civile et les traditions locales.

Ces engagements constituent le socle des comportements attendus de l'ensemble des collaborateur·rice·s et participent à la diffusion d'une culture commune fondée sur la responsabilité, l'exemplarité et le respect.

L'attention portée à la satisfaction clients, à l'accompagnement des collaborateur·rice·s, au dialogue avec les parties prenantes et à la protection de l'environnement illustre la volonté du **groupe Artemys** d'agir en tant qu'entreprise socialement responsable.

Fidèle à ses valeurs historiques et à sa culture de proximité, le groupe poursuit une démarche d'amélioration continue fondée sur l'écoute active de ses client·e·s, collaborateur·rice·s et partenaires.

Cette dynamique s'inscrit dans une logique de management responsable visant à concilier performance économique, engagement sociétal, respect de l'humain et développement durable à travers ces 4 piliers :

L'Économique : améliorer la compétitivité et la satisfaction de nos client·e·s

Veiller à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, en assurant la pérennité de son activité économique, en fournissant des biens et des services, d'excellente qualité, au meilleur coût, dans un délai rapide, en respectant les règles de déontologie et de bonne gouvernance,

- En augmentant notre offre par des **partenariats** et / ou acquisitions et / ou implantations d'agences ainsi qu'**accompagner nos client·e·s** en Île-de-France et en Normandie.
- En améliorant en permanence notre **compétitivité** afin d'accroître l'efficacité de nos processus sur la qualité, les coûts, délai et service associé, par une démarche qui tend vers **l'Excellence opérationnelle**.
- En proposant de **l'innovation** sur nos services et être un expert reconnu.
- En **sensibilisant** l'ensemble du personnel aux exigences de nos client·e·s.
- En assurant une **écoute active** des client·e·s et parties prenantes et des marchés au plus près de l'information.
- En gérant son activité afin de **créer, préserver et développer ses emplois** et son **capital humain** à long terme.



Le Social : Préserver la Santé et la Sécurité des personnes et des biens

Veiller au respect de l'individu et de son entourage et à son épanouissement. Assurer le bon respect du code du travail et être attentif à ce que ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants soient en conformité avec les standards sociaux nationaux et internationaux (droits de l'Homme, non-travail des enfants...).

- En adoptant une **attitude responsable** vis-à-vis de la santé et de la sécurité.
- En menant une **politique de préservation de la santé / sécurité** du personnel.
- En luttant contre toutes **formes de discrimination** à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle de ses collaborateurs et en développant la diversité et la richesse humaine de l'entreprise.
- En promouvant et respectant la **protection du droit international** relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
- En veillant à **ne pas se rendre complice de violations** des droits de l'Homme.
- En éliminant **toutes les formes de travail forcé ou obligatoire**.
- En abolissant effectivement le **travail des enfants**.
- En promouvant le **mieux vivre au travail** par l'écoute, la cohésion et le dialogue social.
- En éliminant la **pauvreté** sous toutes ses formes.

L'Environnemental : Préserver la Nature

Veiller à respecter et à protéger la Terre qui nous héberge

- En **maîtrisant** nos consommations d'eau et d'énergies et nos rejets.
- En **triant et valorisant** nos déchets.
- En menant une politique de **prévention** de la pollution et des risques industriels majeurs.

La Société civile & la Vie locale : Favoriser les traditions locales

Veiller à jouer un rôle citoyen en soutenant la société civile et en favorisant la cohésion sociale

- En réalisant ses activités dans le **respect de la culture des territoires** où elle est présente.
- En contribuant au **développement local** par des programmes d'actions de solidarité, de soutiens matériels.
- En **préservant, soutenant et faisant vivre** le patrimoine culturel, linguistique, artistique et sportif local.

À long terme, le **groupe Artemys** souhaite assurer son développement grâce à une croissance économique efficace, socialement équitable, écologiquement tolérable et respectueuse des droits fondamentaux des personnes.



Actions mises en place et résultats

En tant qu'acteur majeur sur le marché de l'IT, nous considérons, en effet, qu'il est de notre devoir d'orienter nos prestations de demain vers des **choix durables** permettant une croissance économique responsable et plus respectueuse de l'environnement.

De même, nous nous engageons à valoriser les Hommes, autre enjeu fort chez le [groupe Artemys](#).

Pleinement intégrées à notre réflexion stratégique, ces notions constituent les piliers de notre démarche RSE ! D'ailleurs, nous travaillons sans relâche à maintenir la confiance au sein de notre société mais également auprès de toutes nos parties prenantes et de notre écosystème.

Notre démarche RSE

En tant qu'acteur majeur sur le marché de l'IT, nous considérons, en effet, qu'il est de notre devoir d'orienter nos prestations de demain vers des choix durables permettant une croissance économique responsable et plus respectueuse de l'environnement.

De même, nous nous engageons à valoriser les Hommes, autre enjeu fort chez le [groupe Artemys](#).

Pleinement intégrées à notre réflexion stratégique, ces notions constituent les piliers de notre démarche RSE ! D'ailleurs, nous travaillons sans relâche à maintenir la confiance au sein de notre société mais également auprès de toutes nos parties prenantes et de notre écosystème.

Véritable facteur de progrès, la RSE s'avère aujourd'hui un enjeu de taille pour le [groupe Artemys](#) qui souhaite s'engager dans une *démarche toujours plus responsable et vertueuse* afin de faire coexister positivement ses activités avec l'environnement dans lequel il évolue. Aussi, le groupe a amorcé des actions d'amélioration continue dans l'optique de mieux maîtriser ses impacts autour de :

Axe social

Attaché à l'épanouissement et la fidélisation de ses collaborateurs, le [groupe Artemys](#) s'engage à œuvrer au mieux pour leur bien-être en insufflant un certain nombre de ses valeurs et en appliquant des règles éthiques et sociales : diversité, égalité des chances, conditions de travail, communication interne, dialogue social...

- **S'appuyer sur les grands principes du Pacte Mondial des Nations-Unies :**
 - Respecter le Droit International et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme tout en veillant à ne pas se rendre complice de violations.
 - Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Le [groupe Artemys](#) est signataire du Global Compact, depuis août 2021.
- **Faire partager au quotidien notre ADN autour de valeurs fortes :** confiance, respect, proximité, solidarité, esprit d'équipe, diversité, non-discrimination...
 - Porter les Engagements pris dans la présente Charte : Respecter et satisfaire nos client·e·s, collaborateur·rice·s et toutes autres parties prenantes mais aussi l'environnement, la vie civile et les traditions locales ; appliquer les principes éthiques des affaires.
 - Faire appliquer le règlement intérieur et la Charte d'Utilisation des Ressources informatiques.
- **Faire appliquer les engagements sociaux**
 - **Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession :** Application Code du Travail et grands principes de non-discrimination (signataire de la **Charte de la diversité**, depuis février 2022).
 - **Favoriser la diversité et la mixité :** Recrutement de tous types de nationalité, profils, parcours ; recrutement de profils à l'étranger ; intégration de quelques collaborateur·rice·s en situation de handicap au sein de notre groupe.
 - **Adhérer à différentes initiatives :** « Les entreprises s'engagent », communauté d'entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable ainsi qu'à la plateforme d'engagement citoyen des entreprises, Komeet.
 - Favoriser l'inclusion et l'égalité Hommes/Femme : Accord Égalité, actions handicap et journée de sensibilisation, DuoDay.



groupe Artemys

Une démarche durable et responsable

- **Accompagner nos collaborateur·rice·s dans leur parcours professionnel** : Schémas de carrières, formations et certifications, enquêtes satisfaction, Tech Meetups, Workshops...
- **Améliorer la qualité de vie au travail** : Accord Télétravail, mise en place d'équipements adaptés (chaise ergonomique...), prévention des risques au travail (DUER), risques psychosociaux (stress, harcèlement...), dialogue social, afterworks, soirées, animations et challenges, sport en entreprise, paniers de fruits, crèches...



Axe sociétal

Toujours dans cette optique d'être à l'écoute de ses collaborateur·rice·s et de leur épanouissement, le groupe favorise toutes initiatives solidaires et sportives.

- **Favoriser le parrainage d'associations locales** : Corsair Rider (vélo), la Meute running (course à pied), La Parisienne, IT Relax (AI-Spirit)...
- **Développer le recours à des entreprises adaptées** pour travailleur·se·s handicapé·e·s : réalisation de goodies par BRM LOG et pour de nouvelles compétences IT.
- **Aider à la valorisation et à l'orientation professionnelle** : DuoDay, Elles bougent...
- **Soutenir des actions solidaires** :
 - **Dons/mobilisations** : Ligue contre le Cancer, Ruban Rose, Fondation des Femmes, don de sang (EFS), HopHopFood (paniers-repas offerts via Treely), Bureaux du cœur (usage de locaux professionnels pour des personnes en précarité via Treely), Ares Atelier (insertion de personnes en situation d'exclusion vers l'emploi), Handicap International (opération sac à sapin), AFFDO (entreprise ambassadrice pour le Don d'organes).
 - **Partenariats/sponsorings** : Movember X Républik, Institut Rafaël (challenge Après-Cancer), Fondation Hop We Care (hôpitaux, soignants et patients), zoo-refuge La Tanière (protection des animaux abandonnés, en détresse ou sans solutions), Think Tank Women 4Tech (XVDSI), Mon bonnet rose (challenge Act'Rose).





Axe environnemental

Dans cette optique de limiter au mieux notre empreinte carbone et d'agir en tant qu'acteur socialement responsable, le groupe met en place différentes mesures autour des consommables, de l'énergie, du recyclage des déchets et du matériel, de la gestion des déplacements...

- **S'appuyer sur les grands principes environnementaux :**
 - Obtention du label BRONZE Ecovadis Sustainability Rating (61/100).
 - Démarche environnementale de sensibilisation à l'environnement : Planet Tech'Care.
 - Obtention de la certification ISO 27001 pour la gestion de son Système de Management de la Sécurisation de l'Information (SMSI) de son Centre de Services Normand.
 - Initiative SBTi (GES, préconisations COP21).
 - Charte Numérique Responsable et Charte IA (démarche numérique, INRC).
- **Sensibiliser, informer les collaborateurs et les fournisseurs puis agir :**
 - Importance des bonnes pratiques à adopter avec des écogestes et des quiz RSE (consommables, énergie, eau, recyclage, déplacements...), Energic (défi de sensibilisation autour du Numérique et de l'IA).
 - World Cleanup Day France et Digital Cleanup Day (actions de nettoyage), Eden: People + Planet et États-Sauvages (reforestation à Madagascar et préservation de la flore en France via Treely).
- **Maîtriser les impacts environnementaux :**
 - Diminution de la consommation de papier : Impression N&B et R/V, dématérialisation de la facturation et des bulletins de paie, archivage des dossiers, projection sur écran, dossier sur Teams ou OneDrive...
 - Réduction de la pollution : optimisation des déplacements (co-voiturage, transports, voitures électriques ou hybrides) et prévention des risques avec stockage des produits de nettoyage.
 - Recyclage des déchets : Joyeux Recycleurs (poubelles de tri sélectif), Re_fashion (textiles et chaussures), Ecologic (matériel informatique), Knethon (collecte de canettes pour enfants en situation de handicap ou atteints de maladies rares), Mégothon (ramassage de mégots), Ville de Paris (recyclage du sapin en paillis).
 - Diminution de la consommation énergétique : application des bonnes pratiques (éteindre la lumière, ampoules à basse consommation, stockage des données sur le Cloud Azure, virtualisation des serveurs)...
 - Réalisation d'achats responsables et utilisation d'encre écologique sans solvants : gobelets recyclés, cahiers sur papier recyclé, gourdes, mugs, batteries solaires, parapluie, dés anti-stress...
 - Favorisation et implication dans le Made in France : Maison Tricolore (textile).
 - Construction en juin 2019 d'un bâtiment aux normes BBC et HQE (Isneauville, 76)

